

si intimement notre prospérité comme individus et notre existence comme nation.

Aujourd'hui que nous sommes débarrassés de ces influences dans nos expositions provinciales exclusivement agricoles, nous pouvons agir avec plus de sécurité, car nous pouvons élire des hommes exclusivement de notre choix, et non de ces hommes imposés, bien souvent les ennemis les plus dangereux de la cause qu'ils sont appelés à défendre. Malheureusement, ces hommes trop souvent, pour servir les intérêts dont ils sont les instruments se parent d'un faux zèle qui en impose. Le jour où l'agriculture comptera un plus grand nombre d'agriculteurs instruits, le masque tombera et là où l'on ne voit aujourd'hui que zèle et désintéressement pour la cause commune, on verra par les faits qu'il n'y avait qu'un système bien arrêté pour neutraliser les efforts tentés par nos hommes de cœur pour avancer notre progrès agricole.

Espérons que ce jour n'est pas bien éloigné encore, et que bientôt surgira dans la génération qui croit cette pépinière de plants vigoureux destinés à remplacer les vieux brins rabougris d'un âge qui n'est plus.

L'Education Agricole devient une question tout à fait à l'ordre du jour, et si nous sommes bien informés elle recevra sa solution plutôt que nous ne l'avions osé penser. En attendant mieux, nous pouvons aujourd'hui constater l'existence de deux écoles d'Agriculture reconnues par notre gouvernement d'une manière pratique par l'octroi cette année des 2½ par cent sur les fonds versés aux sociétés d'agriculture de comté, ainsi que le veut la Section 9, Chap. 32 des Statuts Révisés. Jusqu'à ce jour l'École d'Agriculture de Ste.-Anne avait reçu l'octroi tout entier, ayant été la seule à faire application. Un rapport du directeur publié récemment par le gouvernement, et que nous communiquerons en son lieu à nos lecteurs, nous donne le détail de l'emploi des \$1,700 accordés pendant les années 1858 et 1859 à l'institution de Ste.-Anne. Nous n'entrerons pas ici dans le mérite de ce rapport que nous étudierons dans un prochain compte-rendu. Nous ne donnerons que l'extrait suivant :

Rapport de l'École d'Agriculture de Ste.-Anne.—Notre école n'est ouverte que depuis le mois d'octobre dernier. On ne compte encore que trois élèves. Ce fait n'a rien qui doive surprendre, si l'on se rappelle ce qui s'est passé dans d'autres pays plus avancés que le nôtre, lors de la fondation des premières écoles d'agriculture. Il faut donc se résigner à attendre que la nécessité de l'enseignement agricole soit mieux comprise. Il ne nous manque cependant rien de ce qu'il faut pour répondre aux premières exigences du programme. Plusieurs élèves sont annoncés pour l'automne prochain.

Je joins à ce rapport deux copies de notre prospectus (une française et une anglaise.) Il contient, outre l'organisation de l'école, une foule de détails qu'il est inutile de répéter ici.

Les constructions consistent en une maison en bois de 60 sur 30 pieds, à 2 étages d'un côté, avec hautes mansardes et clocher en fer blanc et dépendances. Cette maison est fournie par le collège, de même que la ferme avec toute son organisation pour une culture modèle.

La bibliothèque ne compte encore que 100 volumes. La plupart sont des traités spéciaux par des écrivains qui font autorité en agriculture, comme Schewertz, Moll, Harrol, Gasparin, Gossin, Henzé, Lefour, Magne, Villeroy, Grandvoinet, Lemaoût, Duvinage, Bixio, Puvion, de Jussieu, V. Rendu, Malagutti, Jannet..... Ces noms disent assez que ces ouvrages sont au niveau des progrès actuels de la